

Procédure de validation de la licence au titre de l'année universitaire 2025-2026 dans le cadre de la Validation des Etudes Supérieures (VES).

Vous êtes actuellement inscrit en classe préparatoire aux Grandes Ecoles et à l'Université Paris Nanterre en régime cumulatif.

Conformément aux articles L613-3 et L 613-4, R.613-32 à R.613-37 du code de l'éducation et à la convention signée entre votre établissement et l'Université Paris Nanterre, vous bénéficiez de la possibilité d'obtenir tout ou partie d'une Licence.

Dans ce cadre, vous aurez à **soutenir devant un jury, un rapport pour la ou les licences à laquelle ou auxquelles vous êtes inscrit administrativement en 2025-2026** à l'Université Paris Nanterre.

I - RAPPORT :

Hors annexes, le contenu du rapport ne doit pas excéder 15 pages. Le rapport que vous rédigerez sera soutenu devant un jury de la discipline.

Ce rapport doit comprendre quatre parties :

- Une première partie doit consister en une description et une analyse de votre parcours de formation;
- Une deuxième partie doit vous permettre de présenter vos centres d'intérêt et vos compétences dans les disciplines ou sous-disciplines de la formation que vous demandez à valider;
- Les troisième et quatrième parties sont deux annexes : la première est un descriptif des programmes des formations suivies certifiés par les établissements où ils furent suivis; La seconde reprend les relevés de notes.

Ce rapport devra être envoyé par mail en format PDF à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le vendredi 22 mai 2026 avant 16h00.

Adresse : cpge@def.parisnanterre.fr

II - SOUTENANCE :

La soutenance devant le jury se déroulera entre fin juin et début juillet 2026.

Une convocation sera adressée par la composante organisatrice (par courrier ou courriel) uniquement aux élèves ayant déposé leur rapport.

III - AIDES PROPOSEES POUR LES LICENCES :

Pour vous aider dans la rédaction de votre rapport et la présentation devant le jury VES, l'Université a prévu l'assistance d'enseignants tuteurs. La liste des tuteurs par formations accompagnée de leurs coordonnées vous sera communiquée par mail.

Une réunion d'information est également prévue le **mercredi 06 mai 2026 de 16h00 à 18h00**, à l'adresse suivante : 200 avenue de la République à Nanterre – Bâtiment Pierre Grappin, salle des conférences (r.d.c.).

Les élèves de province pourront participer à cette réunion en VISIO via le lien qui est communiqué dans le mail reçu « Info VES ».

Le Pôle des admissions et des inscriptions